

PROCÈS-VERBAL 02-2017/18
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
TENUE LE 1^{er} NOVEMBRE 2017 À 19 h 15

Ouverture	La deuxième séance du comité de parents (CP) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), tenue à la bibliothèque de la polyvalente Marcel Landry, 365, avenue Landry, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J2X 2P6, le 1 ^{er} novembre 2017 et à laquelle sont présents :	
Présences	<p>Représentantes et représentants des établissements :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mme Isabelle Dumas-Gaudreault, représentante de l'école Marie-Rivier ; 2. M. Éric Loiselle, représentante de l'école Aux-Quatre-Vents ; 3. Mme Anne-Marie Noël, représentante de l'école Bruno-Choquette ; 4. Mme Cynthia Nault, représentante de l'école de Monnoir ; 5. Mme Kim Vanier, représentante de l'école de Richelieu ; 6. M. Francis Filion, substitut de l'école des Prés-Verts ; 7. Mme Shanti Brousseau, représentante de l'école des Savanes ; 8. M. Jean-François Pouliot, représentant de l'école Frère-André ; 9. Mme Amélie Bélanger, représentante de l'école Hamel ; 10. Mme Véronique Paré, représentante de l'école Jeanne-Mance ; 11. Mme Émilie Bureau, représentante de l'école Joseph-Amédée-Bélanger ; 12. M. Marc Vallée, représentant de l'école Marie-Derome ; 13. Mme Christine Grégoire, représentant de l'école Napoléon-Bourassa ; 14. M. Lionel Degoud, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville ; 15. M. Bruno Lafrance, représentant de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur St-Jean ; 16. Mme Nancy Villeneuve, représentante de l'école Notre-Dame-du Sacré-Cœur ; 17. Mme Julie Thériault, substitut de l'école Notre-Dame-du-Sourire ; 18. Mme Cynthia Seyer, représentante de l'école Pointe-Olivier ; 19. Mme Annie-Claude Paré, représentante de l'école Sacré-Cœur, secteur Iberville ; 20. Mme Katherine Barry, représentante de l'école Saint-Alexandre ; 21. Mme Julie Beauvais, représentante de l'école Saint-Eugène ; 22. M. Olivier Demers-Payette, représentant de l'école Saint-Gérard ; 23. Mme Martine Lalonde, représentante de l'école St-Jacques ; 24. Mme Nadia Surdek, représentante de l'école St-Joseph ; 25. Mme Lucie Bédard, représentante de l'école Saint-Lucien ; 26. M. Patrick Desgroseilliers, représentant de l'école Saint-Michel ; 27. Mme Stéphanie Morissette, représentante de l'école Saint-Vincent ; 28. Mme Jasmine Ménard, représentante de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge ; 29. Mme Ani Ménard, représentante de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy ; 30. Mme Tatiana Yvetot, représentante de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ; 31. Mme Josée Hébert, représentante de la polyvalente Marcel-Landry ; 32. Mme Caroline Lapointe, représentante du comité consultatif des services EHDAA 	
Autres présences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mme Andrée Bouchard, présidente de la commission scolaire ; 2. M. Pierre Therrien, commissaire ; 3. M. Pierre Boudreau, vice-président de la commission scolaire ; 4. Mme Sophie Latreille, directrice générale adjointe 5. Mme Lyne Caron, substitut de l'école de Monnoir ; 6. M. Jean-Luc Deschamps, substitut de l'école St-Gérard ; 7. Mme Mélanie-Jo Lacerte, substitut de l'école St-Jacques ; 	<ol style="list-style-type: none"> 8. Mme Cindy Guay, substitut de l'école Saint-Lucien 9. Mme Sandrine Marcil-Denault, élève PCAR ; 10. Mme Alycia D'amours-Morin, élève PCAR ; 11. Mme Maxyme Gaudreau élève PCAR et vice-présidente du conseil étudiant ; 12. M. Carl Tremblay, parent et enseignant PCAR, membre du CÉ de PCAR ; 13. M. Éric Yelle, enseignant PCAR ; 14. Mme Jessica Pinard, parent ; 15. Mme Claudine Langlais, parent ; 16. Mme Danielle Fleurent.

Absences	<ol style="list-style-type: none"> 1. Représentant de l'école Alberte-Melançon : ??? ; 2. Représentante de l'école Capitaine-Luc-Fortin, Mme Mélanie Ménard ; 3. Représentant de l'école de Ramezay, M. François de Varennes ; 4. Représentant de l'école du Petit-Clocher, M. Dominic Sénécal ; 5. Représentante de l'école du Pélican, Mme Mylène Bouchard ; 6. Représentante de l'école Jean XXIII, Mme Julie Patenaude ; 7. Représentante de l'école Micheline-Brodeur, Mme Karine Arsenault ; 8. Représentante de l'école ST-Blaise, Mme Julie Brosseau ; 9. Représentante de l'école Ste-Anne, Mme Marie-Claude Caron ; 10. Représentant de l'école secondaire Alexis-Bouthillier : ??? ; 11. Représentant de l'école secondaire Joséphine-Dandurand, M. Pierre Hamelin ; 12. Représentante de l'école secondaire Marguerite-Bourgeois, Mme Marie-Josée Gagnon.
	<p>1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</p> <p>La Vice-Présidente, Mme Tatiana Yvetot, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h17, en l'absence de M. le Président, Pierre Hamelin. Il y a quorum avec 32 établissements représentés sur une possibilité de 44 incluant la représentante du CCSEHDAA.</p>
#19 2017/18	<p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (adoption)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présences et ouverture de la séance 2. Adoption de l'ordre du jour (adoption) 3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017 (adoption) 4. Parole au public (10 minutes) 5. Mot de la directrice générale adjointe 6. Mot du président et correspondance 7. Conseil général de la FCPQ du 17-18 novembre 2017 (consultation) 8. Règles de régie interne du comité de parents (adoption) 9. Plan d'action du comité de parents 2017-2018 (adoption) 10. Conférences (information) 11. Parole aux membres (information) 12. Collation spéciale pour réunion de décembre (adoption) 13. Rapport des parents commissaires (information) 14. Rapport des délégués au conseil général de la FCPQ 15. Rapport de la représentante du comité consultatif des services EHDAA 16. Rapport du représentant du comité consultatif du transport scolaire 17. Rapport du trésorier 18. Varia 19. Fermeture de l'assemblée et date de la prochaine séance <p>Il est proposé par M. Olivier Demers-Payette, QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
	<p>3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2017 (adoption)</p> <p><i>SUIVIS</i> : Aucun suivi</p> <p>Les modifications suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présences : ajouter Secteur St-Jean pour le représentant M. Bruno Lafrance de l'école Notre-Dame-De-Lourdes, secteur St-Jean ; • Au point 23, changer 2016-2017 pour 2017-2018.

<p>#20 2017/18</p>	<p>Il est proposé par Mme Caroline Lapointe QUE le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2017 soit adopté tel que modifié.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
	<p>4. PAROLE AU PUBLIC (10 minutes)</p> <p>M. Dominique Gibeau, Mme Alycia D'amours-Morin, Mme Sandrine Marcil-Denault, Mme Maxym Gaudreault et Mme Danielle Fleurent viennent chercher des réponses à leur questionnement face au retrait de l'activité de « <i>La Pantouflerie</i> » qui s'adressait aux élèves de secondaire 3-4-5 à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Ils expriment leur mécontentement et demandent l'aide des commissaires-parents.</p> <p>Le comité de parents étant un comité consultatif et neutre, il n'est pas de son devoir de se positionner face à ce conflit entre employeur/employé. L'an passé, le comité a statué qu'il prenait une position de non-ingérence pour ce genre de situation.</p>
	<p>5. MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE</p> <p>Mme Sophie Latreille mentionne que la commission scolaire est présente pour répondre aux questions des parents. Elle dit qu'elle a le mandat d'aider le comité de parents et qu'elle aimerait apporter des capsules pédagogiques sur les « bonnes pratiques », en accord avec les membres.</p>
	<p>6. MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE</p> <p>Mme la Vice-Présidente prend la parole. Il n'y a pas de correspondance. Elle remercie les membres pour leur présence en grand nombre.</p>
	<p>7. CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ DU 17-18 NOVEMBRE 2017 (consultation)</p> <p>Mme Jasmine Ménard dit que les sujets qui seront traités seront : les points statutaires habituels, les frais chargés aux parents, le transport scolaire et la planification stratégique, à moins d'un changement.</p>
	<p>8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS (adoption)</p> <p>La régie interne sera rédigée en exécutif et adoptée à la prochaine séance puisque plusieurs points doivent être vérifiés, modifiés ou clarifiés.</p>
<p>#21 2017/18</p>	<p>9. PLAN D'ACTION DU COMITE DE PARENTS 2017-2018 (adoption)</p> <p>M. Olivier Demers-Payette explique le plan d'action du comité de parents. Il ajoute que le comité de parents n'a pas de comptes officiels à rendre. Cependant, le plan d'action est une façon de faire un portrait de l'année.</p> <p>Un ajout est proposé, soit d'ajouter une stratégie « <i>Cultiver des partenariats à l'extérieur de la commission scolaire</i> » dans l'objectif « <i>Développer des liens de coopération avec nos partenaires</i> ».</p> <p>Il est proposé par Mme Ani Ménard, QUE le plan d'action du comité de parents 2017-2018 soit adopté tel que modifié.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

<p>#22 2017/18</p>	<p>10. CONFÉRENCES (information)</p> <p>Mme la Vice-Présidente dit que la dernière conférence, celle de M. Jimmy Sévigny, a eu un excellent taux de participation : environ 350-400 personnes se sont déplacées. Sa conférence était vraiment intéressante.</p> <p>Mme Josée Hébert dit que M. Sévigny lui a donné un livre à faire tirer pour les membres du comité de parents. Une pige au hasard aura lieu lors de la prochaine rencontre parmi les membres intéressés.</p> <p>Pour la prochaine conférence, après avoir demandé l'avis au comité exécutif, Mme Josée Hébert propose la conférence sur l'aide aux devoirs « <i>Devoirs et leçons</i> » donnée par Mme Marie-France Maisonneuve, le 29 novembre, à 19h, à la polyvalente Marcel-Landry, au coût de 650\$ en plus des taxes et du kilométrage.</p> <p>Il est proposé par Mme Véronique Paré, QUE la conférence de Mme Marie-France Maisonneuve soit retenue.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> <p>Mme Josée Hébert demande des suggestions aux membres pour d'autres conférences. Elle-même propose la conférencière Julie Philippon avec : « <i>Stratégies pour vivre au quotidien avec un TDAH</i> ». Comme les membres semblent démontrer de l'intérêt, elle vérifiera les dates possibles.</p> <p>Une autre conférence, « <i>Différence entre filles et garçons</i> », vue lors du congrès de l'AQISEP, donnée par Mme Paule Lévesque, pourrait peut-être intéresser les parents.</p>
	<p>11. PAROLE AUX MEMBRES (information)</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Véronique Paré demande l'aide aux membres pour trouver un spectacle de Noël pour son école.• M. Marc Vallée explique que dans leur régie interne, ils ont fait ajouté un éclaircissement pour le fond à destination spéciale, sur son utilité, par exemple, et sur l'énonciation du montant contenu dans celle-ci de façon régulière aux membres du conseil d'établissement, entre autre.• M. Jean-François Pouliot demande si un support peut être donné à l'activité de la Pantouflierie, quelles sont les capacités du comité de parents à les aider. Mme la Vice-Présidente répond que des idées peuvent être amenées par les membres afin d'aider à faire progresser ce débat. Mme Annie-Claude Paré demande si des anciens de la LNI, des anciens élèves ou tout autre membre de la communauté pourraient venir faire du bénévolat et donner des cours d'improvisation. Mme Véronique Paré suggère que les plus jeunes fassent un échange de services avec les plus vieux, qu'ils s'entraident. Mme Mélanie-Jo Lacerte suggère qu'un appel à tous soit fait, un parent bénévole ou un membre de la communauté pourrait répondre. Mme Anne-Marie Noël rappelle qu'il faudrait s'assurer que les locaux soient disponibles dans l'éventualité où des bénévoles seraient trouvés. <ul style="list-style-type: none">• M. Marc Vallée demande où en est le post mortem de l'an dernier. M. Olivier Demers-Payette répond que pour donner suite aux multiples situations vécues par le passé où le comité de parents s'est vu sollicité, un comité de travail pourrait être créé, dès ce soir, pour amorcer la démarche afin d'alimenter les discussions futures du comité de parents.

Des membres se portent volontaires : M. Marc Vallée, Mme Tatiana Yvetot, M. Bruno Lafrance, Mme Katherine Barry, Mme Cindy Guay, M. Olivier Demers-Payette, Mme Anne-Marie Noël, Mme Ani Ménard, Mme Josée Hébert et Mme Martine Lalonde
Mme Josée Hébert mentionne qu'une salle de classe pourrait être réservée à la polyvalente Marcel-Landry pour ce comité.

Un point à l'ordre du jour sera ajouté pour ce comité, dont le mandat reste à préciser.

- M. Bruno Lafrance demande aux membres de lui donner les avantages à avoir un membre de la communauté qui siège au conseil d'établissement.

M. Francis Fillion donne des exemples de l'implication de la communauté dans leur école.

M. Marc Vallée dit que leur représentante de la communauté amène un regard différent sur la communauté et apporte un recul sur certaines situations.

Mme Cynthia Seyer rapporte que leur membre de la communauté apporte des fonds pour le dépistage des besoins particuliers, par exemple, et implique des élèves pour des projets communautaires.

M. Jean-François Pouliot dit que leur membre de la communauté apporte des ressources matérielles et/ou humaines pour des activités proposées par cette personne.

Mme Julie Thériault dit que leur membre de la communauté apporte un nouveau regard.

Mme Ani Ménard dit que comme leur membre vient de la maison des jeunes, il donne le poul de ce qu'ils font pour les jeunes afin d'éviter les répétitions avec l'école.

Mme Katherine Barry dit que ce membre leur ouvre des portes (accès à des lieux gratuitement (chalet des loisirs, etc.) et aide à trouver/réaliser des activités.

- M. Marc Vallée annonce que vendredi prochain, une soirée cinéma aura lieu, à 19h, au coût de 3\$. Le film présenté sera : « *Le monde secret des Émojis* ».

- M. Lafrance demande si des formations sont offertes pour les membres de conseil d'établissement.

Mme Ani Ménard lui répond que M. Mario Champagne, secrétaire général et directeur général adjoint, vient donner des formations selon la demande des conseils d'établissement.

- M. Bruno Lafrance demande où trouver les documents du comité de parents et si c'était possible de transmettre ces informations.

M. Olivier Demers-Payette répond que c'est un défi que le comité de parents doit relever et pour lequel il doit trouver une solution. Cette question sera discutée en comité exécutif.

- M. Bruno Lafrance demande comment se déroulent les cinémas/popcorn.

M. Marc Vallée dit qu'ils font environ 500\$ de profit par présentation.

Mme Anne-Marie Noël dit que des frais pour le visionnement des films ne peuvent pas être chargés, mais que les profits se font sur la vente de popcorn, friandises et breuvages.

M. Olivier Demers-Payette mentionne qu'un document a été élaboré à son école à cet effet.

Mme Cynthia Seyer demande si le document de l'école St-Gérard peut être partagé à tous.

- Mme Anne-Marie Noël dit que le 27 octobre dernier, un bal masqué a eu lieu à son école. Ils ont récolté environ 1000\$. Depuis 6 ans, ils amassent des fonds afin de réaménager la cour d'école : ce projet sera réalisé à l'été 2018 grâce au 30 000\$ amassés.

- Martine Lalonde annonce la participation de son école au projet « *Ça bouge au cube* ». Elle ajoute que les enseignants avaient débutés leurs efforts avant même de savoir si l'école avait été choisie pour le projet.

- Mme Julie Thériault souligne la 40^e année des jeux de tables pour lever des fonds, événement organisé par son école. Cet événement aura lieu le 25 novembre, à 19h15 à 7\$/billet.

- Mme Annie-Claude Paré demande quel est le montant de la contribution volontaire des parents dans les autres écoles. Les réponses dépendent des écoles : certaines écoles en ont d'autres pas.

#23 2017/18	<p>À 22h, Il est proposé par M. Olivier Demers-Payette, QUE la séance soit prolongée de 30 minutes.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
#24 2017/18	<p>12. COLLATION SPÉCIALE POUR RÉUNION DE DÉCEMBRE (adoption) Mme Josée Hébert demande l'avis des membres pour la collation spéciale de décembre. Elle aurait besoin d'un budget de 600\$. Mme Jasmine Ménard se porte volontaire pour aider Mme Hébert.</p> <p>Il est proposé par M. Marc Vallée, QU'UN budget de 600\$ soit alloué pour la collation spéciale de décembre.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
	<p>13. RAPPORT DES PARENTS COMMISSAIRES (information) M. Olivier Demers-Payette informe les membres que lors du dernier conseil des commissaires, des représentants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (élèves, parents, personnel) sont venus faire part de leur mécontentement par rapport à l'activité « <i>la Pantouflierie</i> » qui a été retirée. Aussi, ils ont fait l'adoption des états financiers.</p>
	<p>14. RAPPORT DES DÉLÉGUÉES AU CONSEIL GENERAL DE LA FCPQ Ani Ménard rappelle que le premier conseil général aura lieu les 17-18 novembre prochain.</p>
	<p>15. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU CCSEHDA Mme Caroline Lapointe dit que Mme Sophie Latreille présidait lors de la première assemblée du comité. Les élections ont eu lieu. Ils ont fait un retour sur la conférence. La prochaine rencontre aura lieu le 20 novembre.</p>
	<p>16. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE M. Bruno Lafrance dit qu'il a reçu l'avis de convocation pour la réunion du 30 novembre. Il invite les membres à lui acheminer leurs questions. Mme Amélie Bélanger demande si un suivi des arrêts à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pourra être fait à la prochaine réunion du comité de parents. Mme Shanti Brosseau demande quelles sont les démarches lors d'intimidation dans les autobus.</p>
	<p>17. RAPPORT DU TRÉSORIER M. Lionel Degoud rappelle que les frais de garde ou de déplacement sont remboursés deux fois par année : au mois de décembre et au mois de juin. Il suggère de lui envoyer par courriel les documents remplis par ordinateur. Il s'assurera de la suite.</p>
	<p>18. VARIA Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.</p>

<p>#25 2017/18</p>	<p>19. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE ET DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE (ADOPTION)</p> <p>À 22h10</p> <p>Il est proposé par Mme Ani Ménard, QUE la séance du comité soit fermée. La prochaine rencontre aura lieu, le mercredi 6 décembre 2017 à 18h30 à la bibliothèque de la polyvalente Marcel-Landry, située au 365 avenue Landry, St-Jean-sur-Richelieu, QC, J2X 2P6.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
------------------------	--


Pierre Hamelin
Président


Martine Lalonde
Secrétaire